L'ABEILLE.

NOUVELLE-ORLEANS:

Mardi, 4 Septembre 1821.

Mr. A. Philips, candidat des amis de l'Administration, a été élu, Samedi dernier, Alderman du 1er. district, à une majorité de 53 voix.

Des Esprits Politiques.

(Extrait.)

La politique peut se définir : l'art de gouverner un Etat, une République. Elle doit en conséquence intéresser tous les citoyens; et c'est pour cela qu'il existe dans les Etats-Unis une si grande quantité d'écrits sur cette matière. Mais la politique doit être traitée suivant le caractère de ceux à qui l'on s'adresse; et celui qui aurait tort de donner, à des écrits de cette nature, l'étendue et le développement qu'y donnent les feuilles du Nord. Ce n'est pas que nous admettions le reproche que l'on fait ordinairement aux français d'avoir de l'éloignement pour les choses sérieuses, et que nous pensions qu'ils n'envisagent la politique que comme une source de discussions qui doivent être bannies de la conversation. Loin delà; nous savons qu'ils apprécient maintenant tout ce qui tend à accroître le domaine de la pensée; quel sujet plus digne des méditations de l'homme sensé que celui qui embrasse, non-seulement le bonheur des peuples, mais encore celui des générations futures! La politique donc, qui semblait une sorte de domaine réservé aux Anglais, s'est propagée par tout le monde civilisé; et il est presqu'aussi honteux de n'en avoir aucune notion, qu'il l'était autrefois de ne savoir pas lire. Cependant l'étude de la politique, ou plutôt l'habitude de s'en occuper dès le jeune âge, donne à nos concitoyens du Nord plus d'aptitude à suivre une discussion prolongée, et l'on doit avouer que nous ne sommes pas doués comme eux du flegme nécessaire pour analiser plusieurs colonnes de raisonnemens, et pour nous former une opinion juste sur les faits plus ou moins importans [illegible] Nous avons besoin d'être promptement intéressés; nous voulons embrasser d'un coup d'œil une proposition, pour nous rendre plutôt juges compétens dans la cause débattue; et tandis qu'ailleurs on s'applique à développer tous les moyens, les présenter comme dans une sorte de plaidoyer; nous ne souffrons les développemens d'une question politique, qu'autant qu'ils nous offrent des apperçus neufs [illegible] tout, sur chaque partie d'une nous voulons qu'on nous laisse tirer nous même une partie conséquences— qu'en général les écrits plus courts dans la langue qu'ils sont plus développés c'est aussi pour cela qu'il nous semble que le génie de la langue française manque généralement à des feuilles traduites de l'anglais : quelque d'ailleurs que l'on reconnaisse dans plus traducteur a senti ce plus il s'est efforcé à rendre les plus il s'est écarté du but; et la même qu'il faise à y transdans l'original, longueurs.

Il s'en suit qu'[illegible] ons que [illegible] naître qu[illegible] emblées [illegible] ront toujours [illegible] génie de leur [illegible] avec plus, de [illegible] ce [illegible] nt mieux. [illegible] re [illegible] crits politiques [illegible] rait à propos de traiter [illegible] çais, et si notre juge[illegible] pas, c'est la méthode [illegible] d'adopter.

Kentucky.

(Extrait du Kentucky Gazette, Lexington.)

[illegible] ion générale a commencé ici [illegible] avec une énergie peu [illegible] deux partis ont déployé [illegible] une circonstance [illegible] le [illegible] ion- [illegible] le i[illegible] xas- [illegible] ures [illegible] rait [illegible] ment [illegible]

gesse de chanvre surmontée d'un pavillon blanc et ayant pour devise "*Henry Clay et le système Américain—nous sommes ceux qui [illegible]*," qui fut promené par toutes les rues, ensuite placé à une des fenêtres du *court-yard*. Un Jacksoniste s'en empara, [illegible] jeta parmi la populace, où il fut [illegible] aux pieds et disparut entièrement. [illegible] di dernier on essaya de [illegible] un autre drapeau entièrement [illegible] mais il fut encore enlevé et [illegible] ne fixe qui eut lieu, heureusement qu'il survint un forte grain de pluie qui dispersa la cohue au moment où elle en venait aux mains.

Mercredi dernier les deux partis recommencèrent la dispute avec un nouveau zèle, lorsqu'au bout de deux heures l'irritation étant à son comble, un autre pavillon semblable fut encore déployé par des partisans de l'administration plus courageux que prudens : cette enseigne fut encore détruite et un combat à coups de bâtons et à coups de pierres s'ensuivit, qui prit un caractère [illegible] lement allarmant aux yeux des amis de l'ordre et de la tranquillité publique; le combat continua pendant fort longtemps; l'on a estimé qu'il n'y avait pas moins de sept cents personnes engagées dans l'affaire. Quoique beaucoup d'entre les combattans aient été blessés, nous n'avons pas entendu dire qu'il y ait eu personne de tué.

Observations éditoriales de l'Abeille.

Malgré la lutte des partis qui malheureusement a troublé les élections du Kentucky, il est impossible de déterminer encore qui, de l'Administration ou de Jackson l'emportera. La première a eu dans les nominations des députés à la législature d'Etat, un avantage des deux tiers; tandis que les Jacksonistes ont eu 7 voix contre 5 dans l'élection des députés au Congrès. Ceci prouve évidemment que les opinions se balancent dans le Kentucky, il toutefois en admet égalité dans les moyens. Il serait douloureux de penser que, dans un pays où la liberté de voter est un droit aussi sacré que la liberté individuelle dont il fait partie, la violence fut employée [illegible] comme le *parti Jacksonniste*. Ne [illegible] dans le rapport ci-dessus, un [illegible] ne portait aucun caractère [illegible] el, trois fois arraché, trois [illegible] avec violence par le peuple [illegible] livrer des combats à coups [illegible] enfin, nous voyons l'agression [illegible] violence du côté des partisans [illegible] ! Encore donc ainsi qu'[illegible] rassurer les gens paisibles [illegible] pître de celui qu'on semble vo[illegible] sur le pavois, plutôt qu'au fa[illegible] heutiel ? Est-ce donc une la force [illegible] nce sont devenues chez nous [illegible] s, de la volonté du peuple ? Je [illegible] te volonté s'était manifestée [illegible] langage qui convint à un peuple [illegible] um. C'était par un vote libre, [illegible] arer calme, suivant les formes [illegible] par les lois, que vœu général s'[illegible] nait. [illegible] soutenir aujourd'hui qu'[illegible] la loi nationale partout [illegible] la violence. Et n'y a-t-il pas [illegible] te contre la volonté du p[illegible] des hommes [illegible] leur conscience [illegible] son le mode des élections françaises, et [illegible] ns le nom de gendarmes, [illegible] en réclame les arbitres. [illegible] gendarmes, [illegible] d'un candidat à qui l'on [illegible] ure un [illegible] véritablement élu par le peuple. Mais, partout où nous verrons déployer l'appareil de la force, nous nous écrierons : Il n'y a plus de liberté; partant plus de vote légal.

Réfléchissons bien au danger d'un pareil scandale! Répugnons en les [illegible] plutôt maudissons l'esprit de parti [illegible] porte à de telles excès. Il n'y a qu'un [illegible] ti pour l'honnête homme, c'est celui [illegible] bien public. Hors de là nous ne pourrions voir qu'intérêt, qu'ambition, que motifs sordides! Or, comme chacun est libre de voter, à sa manière, ce qu'il croit être le bien public; libre à chacun de voter pour l'individu qu'il considère comme le plus propre à l'assurer. Mais tels sont les principes immuables du droit de l'homme libre; que ce n'est pas en assommant les gens qu'on prouve que Jackson a la majorité, mais bien en [illegible] pant à tout individu, faible comme fort, la [illegible] pour donner sa voix.

Conseil de Ville.

Extrait. Dans le rapport de la séance du Conseil de Ville du 3 Août, au sujet de la [illegible] cation proposée, au lieu de "réparations des banquettes" lisez "du pavé des rues."

Séance du 1er. Septembre.

Le [illegible] du maire ne contenait aucune propo[illegible]

[illegible] —il y a une affaire importante à [illegible] considération, et à moins qu'un autre [illegible] ait à proposer quelque chose de plus [illegible] ant, je demande que la discussion soit ap[illegible] sur l'affaire des poudres.

Mr. Cruzat. Je pense que le comité chargé de cette affaire doit avoir préparé son rapport; car [illegible] chose de cette nature me semble avoir besoin d'être discutée par un comité.

Mr. Palfrey présente le rapport du comité dont [illegible] lecture est donnée et où l'on propose les dispositions suivantes :—Il y aura trois magasins à poudre qui seront placés à distances graduées de 3 à 6 milles du [illegible] de l'autre côté [illegible] que dans les trois jours de l'arrivée des poudres sur le fleuve, elles devront être déposées dans l'un des trois magasins, suivant la quantité à entreposer—qu'il y aura un gardien pour chaque magasin et au moins deux gardes—que l'on payera 5 cents par chaque vingt-cinq livres, pour droit de dépôt; plus, 3 cents pour entrée et manutention des barils ou celle—que Mr. McDonough jouira du droit dudit entrepôt pendant l'espace de cinquante années, et que pourtant au bout de vingt-cinq ans, le Conseil aura droit de rompre le marché en payant les bâtimens, terrains &c. au prix d'estimation déterminé par des arbitres, que de plus, le contractant se reserve le droit de renoncer audit marché, dans l'espace de la première année.

Mr. Burthe: il est impossible qu'un rapport si compliqué soit discuté dans cette séance et sur une seule lecture. Je propose que la discussion en soit renvoyée à la prochaine séance—seconde.

Un pétitionnaire se plaint du dommage causé par [illegible] eaux du canal St. Bernard—renvoyé à un comité, sur la proposition de Mr. Blanc.

Mr. Palfrey propose une résolution qui autorise le maire à nommer un [illegible] chargé de surveiller la manière dont le temps est employé de la batture, et il demande pour cet employé un salaire de $30 par mois.

Mr. Canonge: Je n'oppose à ce qu'on nomme une personne qu'il faudra payer pour remplir des fonctions qui me paraissent être du ressort du Voyer. Chaque jour il peut voir par lui même si la terre de batture est convenablement enlevée; et comment, après avoir tant réformé d'employés, ne nous en tiendrions nous pas à ce que nous avons cru devoir faire par économie, sans aller créer un nouvel emploi tout à fait inutile.

Mr. Canonge. Je ne suis pas de ceux qui prenant de sordides réformes pour de l'économie, spéculent sur un picaillon; mais je ne [illegible] pour s'opposer à [illegible] de dépense, quand j'ai lieu de penser qu'il suffirait que le Voyer surveillât les dépôts que l'on peut installer; et je conclus comme Mr. Cruzat au rejet de la proposition.

Mr. Burthe. je pense comme Mess. Canonge et Cruzat, qu'il ne faut pas faire de dépense extraordinaire; mais je ne vois pas qu'il soit convenable de se faire scrupule d'allouer [illegible] La manière dont s'enlève [illegible] dable à tous, et je pense [illegible] pour le remblai des [illegible] plus pour remédier au [illegible] la terre au pied des rempar[illegible] ter s'il nuisent ou non aux [illegible] Si MM. Canonge et Cruzat [illegible] déprédation à lieu sur la [illegible] traverses qui se puisent [illegible] tous les inconvéniens qui [illegible] croiront [illegible]

[illegible] pétitionnaire, je doute même qu'il l'ait lue, puisqu'au lieu de sa signature, il a supposé une marque qui prouve qu'il est illétré.

Mr. [illegible]—il est impossible que cet homme ait pas eu la tête que je lui reproche; car [illegible] moins [illegible] lettres de [illegible] qu'il avait signé.

Mr. Canonge: Il y a peut-être moyen de concilier l'opinion des différens membres qui ont parlé sur la question. Je suis peu disposé à accorder une indemnité comme une chose due; et la façon dont le pétitionnaire semble exiger ce qu'il appelle une justice, m'éloignerait entièrement de lui rien accorder. D'autant que si, comme l'a dit M. Cruzat, il a été blessé au service des Etats-Unis, il doit avoir une pension. Mais pour concilier le désir de secourir un homme qu'on nous peint comme malheureux, et celui de ne pas donner lieu à de grands inconvéniens, en accordant une demande qui ne manquerait pas récidiver à chaque accident semblable que l'on éprouverait, Je propose qu'il soit accordé au pétitionnaire la faculté de retirer sa demande, afin de le mettre à même d'y [illegible], s'il y a lieu, plus convenablement. La proposition de Mr. Canonge est adoptée.

Mr. Burthe propose [illegible] qui est renvoyée à Samedi prochain.

Mr. Blanc demande lecture d'une lettre de l'avocat de la ville. Cette lettre est relative à la demande que fait Mr. Fleytas d'une indemnité pour le dommage que lui a occasionné la fouille du canal d'Enghien qui traverse sa propriété, et qui lui a ravi 1450 pieds de terrain.

Mr. Mercier annonce au conseil que la demande est fondée, mais que comme Mr. Fleytas s'est rendu adjudicataire de la ditehabitation, échue à la succession de Mr. Fleytas père, il est à propos qu'il fournisse le désistement des parties intéressées à toute réclamation ultérieure, attendu qu'il se présente à leur lieu et place, pour exercer des droits qu'il ne voit pas qui puissent lui être dénoncés par faute de vente.

Mr. Canonge demande qu'il soit fait droit à la réclamation, et que l'avocat de la ville soit tenu à faire remplir les formalités nécessaires qui manquent à l'acte de vente.

Mr. Burthe: Ajoutez-y que Mr. Fleytas soit payé en billets à 6 mois—Accordé.

Mr. Palfrey propose qu'il soit résolu qu'une somme de 339 piastres soit allouée pour payer des personnes qui ont fait des fouilles pour la réception du Général Lafayette, et qui n'ont pas été liquidées. Renvoyé à Samedi prochain.

Mr. [illegible] demande que le prix de l'adjudication des [illegible] soit fixé à huit cents.

Mr. Cruzat: Je demande que l'on remette cette [illegible] à Lundi, attendu que cette opération doit être faite le plus tard [illegible]; et que d'ailleurs en outre, d'ici là, [illegible] de recueillir les renseignemens nécessaires.

Mr. Lan[illegible] ai en main les renseignemens que l'[illegible] rer et je m'offre à les produire [illegible] on.

Mr. Cru[illegible] ou lorsque j'ai demandé qu[illegible] r prit d'adjudication n'en [illegible] nous et puisque le ma[illegible] une connaissance, je crois que [illegible] ion est de ce genre [illegible]

Mr. Blanc: La s[illegible] peut manquer, et [illegible]